

Allez voir s'élever, à travers les arbres séculaires, la fumée du campement et prendre, à la suite d'une journée de fatigue et de plaisir, votre part d'un bon lit de sapin !

Sur le midi nous arrivâmes à un *camp* (*) où nous devions nous arrêter pour prendre un repas que la meilleure des sauces, l'appétit, allait assaisonner.

Je profiterai de cette halte pour faire, au profit des lecteurs qui n'ont point pratiqué la forêt, une courte description d'un chantier dans les bois. Tous se ressemblent et, à part quelques différences de détails, la description générale qui convient à l'un convient également à tous les autres.

II

Le Camp d'un Chantier.

Le site du *camp* occupe un petit plateau, pas assez élevé pour être trop exposé, mais assez pour n'être pas incommodé par l'eau dans les dégels : dans le voisinage immédiat coulent les eaux saines et abondantes d'une rivière ou d'un ruisseau.

L'emplacement nécessaire a été soigneusement débarrassé : sur le sol de cette petite trouée faite au milieu de la forêt, s'élèvent les édifices de l'établissement. C'est d'abord le *camp* proprement dit, maison, case ou cabane, destiné au logement du personnel, puis une écurie pour les chevaux et enfin des *abris*, faits pour recevoir et protéger des objets de consommation, des ustensiles, etc., etc.

Autour de ces constructions sont éparés des barils vides, des tas de bois ; auxquels s'ajoutent, quand les hommes sont entrés le soir et les jours de dimanches et fêtes, des traîneaux renversés sur le côté, des raquettes et autres instruments, plantés dans la neige ou disposés près de la porte d'entrée du *camp* et de l'écurie.

Les édifices d'un chantier sont construits de troncs d'arbres non écarriés ; ces morceaux de bois ronds sont ajustés aux angles au moyen d'entailles, pratiquées aux faces supérieure et inférieure des deux extrémités de chaque pièce ; d'où vient à cette espèce de construction le nom de *charpente à têtes*. Les interstices entre les pièces sont calfeutrées avec de la mousse ou de l'écorce de cèdre. Le toit est formé de planches fendues et dressées à la hache, lesquelles, dans le vocabulaire de nos forestiers, portent le nom d'éclats. Les planchers de haut et de bas sont faits de petites pièces grossièrement écarriés.

(A continuer.)

J. C. TACHÉ.

(*) On appelle *camp* (le *p* se prononce ici), dans le langage des forestiers et des voyageurs canadiens, l'habitation, toujours plus ou moins temporaire, qu'on élève dans les bois. La signification s'étend aussi aux dépendances du logement s'il en existe et, par extension figurée, au personnel qui l'habite.

Note sur les mots "La Ignolée."

Ces mots *La Ignolée* désignent à la fois une coutume et une chanson, apportées de France par nos ancêtres, elles sont aujourd'hui presque entièrement tombées dans l'oubli.

Cette coutume consistait à faire par les maisons, la veille du jour de l'an, une quête pour les pauvres (dans quelques endroits on recueillait de la cire pour les cierges des autels), en chantant un refrain qui variait selon les localités ; refrain dans lequel

entraît le mot *La Ignolée, guillonée, la guillona, aguilonen*, suivant les dialectes des diverses provinces de France où cette coutume s'était conservée des anciennes mœurs gauloises.

M. Ampère, rapporteur du *Comité de la langue de l'histoire de la France*, etc., a dit, au sujet de cette chanson : "Un refrain peut-être la seule trace de souvenirs qui remontent à l'époque druidique."

Il ne peut y avoir de doute, sur le fait que cette coutume et ce refrain aient pour origine première la cueillette du gui, sur les chênes des forêts sacrées, et le cri de réjouissance que poussaient les prêtres de la Gaule Druidique *Au gui l'an neuf*, quand la plante bénie tombait sous la faucille d'or des druides.

Dans nos campagnes c'était toujours une quête pour les pauvres qu'on faisait, dans laquelle la pièce de choix était un morceau de l'échine du porc, avec la queue y tenant, qu'on appelait l'*échinée* ou la *chignée*. Les enfants criaient à l'avance en précédant le cortège : *La Ignolée qui vient !* On préparait alors sur une table une collation pour ceux qui voulaient en profiter et les dons pour les pauvres.

Les *Ignoleux*, arrivés à une maison, battaient devant la porte avec de longs bâtons la mesure en chantant : jamais ils ne pénétraient dans le logis avant que le maître et la maîtresse de la maison, ou leurs représentants, ne vinsent en grande cérémonie leur ouvrir la porte et les inviter à entrer. On prenait quelque chose ou recevait les dons, dans une poche qu'on allait vider ensuite dans une voiture qui suivait la troupe ; puis on s'acheminait vers une autre maison, escortés de tous les enfants et de tous les chiens du voisinage, tant la joie était grande. . . . et générale !

Voici la chanson de *La Ignolée*, telle qu'on la chantait encore en Canada, il y a quelques années, dans les paroisses du Bas du Fleuve :

Bonjour le maître et la maîtresse
Et tous les gens de la maison,
Nous avons fait une promesse
De v'nir vous voir une fois l'an.
Une fois l'an ce n'est pas grand'chose
Qu'un petit morceau de chignée.

Un petit morceau de chignée,
Si vous voulez.
Si vous voulez rien nous donner,
Dites nous lé.
Nous prendrons la fille aînée,
Nous y ferons chauffer les pieds !
La Ignolée ! La Ignolée !
Pour mettre du lard dans ma poche !

Nous ne demandons pas grand'chose
Pour l'arrivée.
Vingt cinq ou trente pieds de chignée,
Si vous voulez.
Nous sommes cinq ou six bons drôles,
Et si notre chant n'vous plait pas
Nous ferons du feu dans les bois,
Etant à l'ombre,
On entendra chanter l'coucou
Et la Coulombe !

Le christianisme avait accepté la coutume druidique en la sanctifiant par la charité, comme il avait laissé subsister les *meuhirs* en les couronnant d'une Croix. Il est probable que ces vers étranges,

Nous prendrons la fille aînée,
Nous y ferons chauffer les pieds !

sont un reste d'allusions aux sacrifices humains de l'ancien culte gaulois. Cela rappelle le chant de Velléda dans les *Martyrs de Chateaubriand* :—"Teutatés veut du sang. . . . au premier jour "du siècle. . . . il a parlé, dans le chêne des druides !"

FIRMIN H. PROULX,
Propriétaire-Gérant.